

Revitaliser les centres-bourgs via une approche stratégique et participative permettant de renforcer leur rôle de centralité en milieu rural

RÉSUMÉ D'INTERVENTION

Ordre du jour

Revitaliser les centres-bourgs via une approche stratégique et participative permettant de renforcer leur rôle de centralité en milieu rural

CAUE Rhône Métropole

Architecte conseillère

Delphine BLANC
d.blanc@caue69.fr

Assistance du pôle conseil

Virginie CHAIGNION
T. 04 72 07 44 52
v.chaignion@caue69.fr

Demande
Cap Rural

Intervenant(e)s :

⑩ **Quentin BROUARD-SALA**
quentin.brouard-sala@unicaen.fr

⑩ CAUE Rhône-Métropole : Delphine BLANC, architecture-conseillère pour le secteur nord Beaujolais
d.blanc@caue69.fr

⑩ **Elisa DUMAY / De l'aire** : Directrice/fondatrice de l'association pour la création d'approches sensibles et pluridisciplinaires pour des territoires en transition
elisadumay@delaire.eu

Référent(e) pour Cap Rural

⑩ **Marion LESOURD**
europa.devrural@caprural.org

⑩ **Anne MICOUD**
micoud.anne@orange.fr

0

1/Définition et présentation par Quentin

- *présentation par Quentin* -

Le diagnostic est finement posé et les leviers sont identifiés. Mais il est important de préciser que les outils se mobilisent en fonction d'un **projet de territoire** : ce sont des projets portés par un(e) ou plusieurs élu(e)s entouré(e)s de technicien(ne)(s).

Le premier étage de la concertation est constitué par les conseiller(e)s municipaux. Il est donc important de s'insérer dans ce premier maillon, mais il n'est pas suffisant.

Document rédigé par
Delphine BLANC
04/07/2022

Le programme bâti n'est pas une fatalité, il est une opportunité ! Il est important de bien préciser que les solutions techniques existent pour adapter ou faire changer de destination des bâtiments.

Les considérations techniques trouvent des solutions. **Mais c'est bien la dynamique de projet qu'il est important d'instiller. Il s'agit de définir là où collectivement la commune souhaite aller.** Il est nécessaire qu'une commune / un territoire définisse ce projet pour mobiliser les outils pertinents : qu'ils soient culturels, d'aménagement, sociaux, de mobilité, en urbanisme réglementaire (PLUi, Scot), économique, etc...

Il m'est arrivé de voir des communes qui fusionnent, qui décident d'une nouvelle centralité et qui réussissent à créer une dynamique de centralité grâce à l'affirmation de ce projet dans toutes leurs actions municipales : valorisation des espaces publics, regroupement des commerces autour d'un lieu fédérateur (espace public de qualité), renforcement de l'urbanisation à proximité immédiate des commerces et de l'espace public de sorte à favoriser les proximités et la marche plutôt que la voiture individuelle.

J'ai aussi en tête le cas de deux communes mitoyennes qui vont mutualiser pour différencier leurs approches. Une commune, en retrait de grande voie de circulation, accepte de renoncer à ces commerces au profit de la commune où les équipements sont à renforcer. A l'inverse, les deux communes se répartissent d'autres fonctions (notamment accueil touristique), de sorte à maintenir des bourgs vivants qui fonctionnent en synergie.

D'une manière générale, il est nécessaire pour cela d'avoir une appréhension fine, géographique et contextuelle du territoire, de la commune, des activités et des usagers qui la fréquentent. C'est cette lecture contextualisée qui fait la pertinence du projet et des outils pour le rendre possible.

2/ Présentation du CAUE-Rhône-Métropole

1. Qu'est-ce qu'un C.A.U.E. ?

1.1. Conseil en A = Architecture U = Urbanisme et E = Environnement

Issus de la loi sur l'architecture du **3 janvier 1977**, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des associations aux missions de services publics. Ils sont financés par la taxe départementale CAUE.

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilisation et la participation du plus grand nombre dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages.

1.2. Les départements qui ont souhaité créer des CAUE

voir cartographie

Les CAUE échangent sur leurs pratiques à l'échelle régionale avec les Union régionales des CAUE et à l'échelle Nationale dans la Fédération Nationale des CAUE.

1.3. Quatre missions insécables

créées par la loi sur l'architecture de 1977 :

- 1/ conseils aux particuliers
- 2/ conseils aux collectivités
- 3/ organisme de formation
- 4/ médiation

2. Le CAUE Rhône-Métropole

1 président «Nouveau-Rhône» : Frédéric PRONCHÉRY (Conseiller Départemental)
+ 1 vice-présidente «Métropole» : Béatrice VESSILLER (vice-présidente de la Métropole de Lyon)

<https://www.caue69.fr/1/page/3317/ Le Conseil d administration>

Une trentaine de professionnels sont engagés au CAUE pour développer les actions de sensibilisation et de conseil débattues annuellement en assemblée générale. Architectes, paysagistes, urbanistes, historien, documentaliste, assistants techniques et administratifs travaillent en équipe pluridisciplinaire sur l'ensemble du territoire du Rhône et de la Métropole.

3. Des exemples de missions en lien avec la redynamisation des centres-bourg ?

3.1. MÉDIATION : diffusion et création de contenu scientifique et culturel

- ⑩ les carnets de territoire
- ⑩ Expositions

3.2. Conseils aux collectivités

- ⑩ vérifier que les ouvertures à l'urbanisation vont «rendre service» aux villages.
- ⑩ intégration dans les comités de pilotage : PLUi, OPAH, PVD (petites villes de demain)
- ⑩ vérifier que les projets qui vont être entrepris le seront pour remplir la fonction technique mais assureront en plus des fonctions d'«image» pour la redynamisation de centralité
- ⑩ des partenariats en amont de projet d'aménagement qui permettent de créer une dynamique de projet

<https://ms-my.facebook.com/mairiechiroubles/videos/669269597552020>

3.3. Conseils aux particuliers

évoqué plus haut, notamment par les rendez-vous et les conseils gratuits d'architecture pour tous les sujets : savoir déposer une autorisation d'urbanisme, bien rénover, faire un projet complémentaire des solutions techniques de rénovation, etc...

3/Présentation par Élixa (association De l'Aire)

- présentation d'une étude de cas à St-Didier-sur-Rochefort -

Le cas d'étude est intéressant à plus d'un titre, notamment parce qu'il démontre que certaines dispositions peu coûteuses (ou peu complexes) peuvent être mises en place et testées. La méthode de concertation importe autant que le résultat. Et le résultat (en rencontre et en espace) importe pour que les mots ne demeurent pas des vœux pieux mais constituent l'amorce d'une mise en action.

On appelle ça également de l'**urbanisme transitoire** ou de l'**urbanisme tactique**. Il s'agit d'essayer, de tester une disposition spatiale, une configuration temporaire avant d'engager éventuellement des travaux plus lourds.

A l'échelle du bourg, ça peut être :

- ☞ l'ouverture d'un lieu ponctuellement, mais qui vient changer les pratiques de la centralité : commerces, fêtes, etc...
- ☞ Fermeture d'une voie à la circulation, changement de sens ou rétrécissement de la chaussée roulante.
- ☞ Installation d'un mobilier urbain
- ☞ etc

Les concertations, leurs modalités, les résultats finaux, les projets, sont autant de dispositifs et d'occasion de générer des projets, en passant par des biais divers : changement de regard, changement d'habitude quotidienne, initier une démarche.

4/ Annexes - sitographie

📍 Institut de la concertation

<https://i-cpc.org/>

📍 La 27ème région

<https://www.la27eregion.fr/>

📍 Urbax (formation via un serious game et un jeu de rôle)

<https://caue27.fr/formation/strategie-acteurs-et-outils-de-lamenagement-se-former-a-lamenagement-dun-bourg-avec-urbax/>

📍 Plateforme de Social Design

<https://plateforme-socialdesign.net/fr/decouvrir/les-demarches>

📍 Espace rural projet spatial

<https://www.st-etienne.archi.fr/espace-rural-projet-spatial/>

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Focus/Le-reseau-d-enseignement-et-de-recherche-Espace-rural-projet-spatial-habilite-Reseau-scientifique-thematique-par-le-ministere-de-la-Culture>

📍 CAUE07

<https://caue07.fr/villab/>

📍 Maisons de l'architecture (en France)

<http://www.rma-residences.fr/>

🕒 **PNR Livradois-Forez**

<https://www.parc-livradois-forez.org/inventer/urbanisme/centres-bourgs/>

dont quelques exemples :

<https://paridesmutationsurbaines.fr/mecanique-du-bourg/>

<http://www.collectifetc.com/realisation/la-glace-a-la-fourme/>

🕒 **La preuve par 7 (Patrick Bouchain)**

<https://lapreuvepar7.fr/>

🕒 **[Livre] Bernard Lassus, Jeux (1977)**